

# ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DE PARENTS D'ÉLÈVES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE ET DU LYCÉE RODIN

**SUR PRONOTE avant le 14 Octobre 2023**

## FCPE-Rodin en 2022-2023

- 100 adhérents pour vous représenter
- 61 parents délégués au collège et au lycée
- La concertation avec l'administration pour toutes les décisions essentielles à la vie du lycée
- Les actions auprès du rectorat pour obtenir des heures supplémentaires pour la dotation horaire globale
- Le soutien aux familles menacées d'expulsion aux côtés de l'équipe pédagogique et administrative
- Un relais immédiat des informations de la FCPE Paris
- Partenariat avec les associations de parents et conseil de quartier pour promouvoir des projets d'amélioration de l'environnement de Rodin
- Liaison avec les écoles primaires du secteur

## Contactez la FCPE- Rodin

- réunions mensuelles (café des parents le samedi matin)
- email [contact@fcpe-rodin.fr](mailto:contact@fcpe-rodin.fr)
- site web : [www.fcpe-rodin.fr](http://www.fcpe-rodin.fr)

# VOTEZ

## POUR QUE LA LISTE DES PARENTS FCPE VOUS REPRÉSENTE AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DE LA CITÉ SCOLAIRE RODIN.

- La FCPE-Rodin est l'unique association de parents à Rodin reconnue d'utilité publique.
- La FCPE bénéficie d'un réseau couvrant tous les collèges et lycées du secteur et de Paris.

## Nos engagements 2023-2024:

- Vous représenter dans chacune des classes au collège et au lycée.
- Participer aux différentes instances de la vie de la communauté éducative (Conseil d'administration, commissions spécialisées...).
- Vous accompagner sur les questions d'orientation (stage de 3ème, Affelnet, découverte des métiers, Parcoursup...).
- Présenter la cité scolaire Rodin aux journées portes ouvertes.
- Favoriser le développement des activités des foyers du collège et du lycée.
- Suivre les travaux de rénovation de l'établissement pour le confort des élèves.
- Prendre pleinement part aux enjeux éducatifs et de bien être des élèves en partenariat avec la direction (temps d'écrans numériques, harcèlement scolaire..).
- Se mobiliser et porter les problématiques auprès du rectorat si nécessaire.

## IMPORTANT : LES DEUX PARENTS VOTENT

- chaque parent une fois pour le collège et une fois pour le lycée (votes distincts si vous avez un enfant au collège et un autre au lycée)
- entre le vendredi 6 octobre et le samedi 14 octobre 2023
- sur PRONOTE directement (ou au lycée en cas de difficulté technique)